



Assainissement Non Collectif Neuf : Réussir le Contrôle Technique, du Dossier à la Réception de Chantier

Lien :

<https://afrique-formation.com/formation/assainissement-non-collectif-neuf-reussir-le-controle-technique-du-dossier-a-la-reception-de-chantier>

 DURÉE
10 jours (70h)

 RÉFÉRENCE
EAU132

 CATÉGORIE
**Assainissement : Plan,
Réseaux et
Réglementation**

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Instruire un dossier de demande d'installation d'ANC en vérifiant sa conformité réglementaire
- ✓ Valider le dimensionnement d'une filière par rapport à la capacité d'accueil de l'habitation
- ✓ Contrôler sur chantier la bonne exécution des travaux avant remblaiement
- ✓ Vérifier le respect des règles de l'art du DTU 64.1 pour les filières traditionnelles
- ✓ S'assurer de la conformité des dispositifs agréés par rapport à leur guide d'utilisation
- ✓ Mesurer les pentes et les distances d'implantation réglementaires
- ✓ Identifier les malfaçons critiques (Ventilation absente Mauvais sable)
- ✓ Rédiger un rapport de contrôle opposable et juridiquement solide
- ✓ Conseiller l'usager sur l'entretien et la pérennité de son ouvrage
- ✓ Appliquer la hiérarchie des modes de rejet des effluents traités

👥 POUR QUI ?

- ✓ Techniciens SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- ✓ Agents techniques des collectivités territoriales
- ✓ Installateurs et terrassiers spécialisés en ANC
- ✓ Pédologues et bureaux d'études de sol
- ✓ Architectes et maîtres d'œuvre
- ✓ Constructeurs de maisons individuelles (CMI)
- ✓ Experts immobiliers et notaires (pour la culture générale)



Programme détaillé

1 / Cadre réglementaire de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

- Analyse des Arrêtés du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012 modifiés
- Rôle et missions obligatoires du SPANC (Contrôle conception et exécution)
- Responsabilités respectives du propriétaire de l'installateur et du contrôleur

2 / Pédologie et aptitude des sols à l'assainissement

- Lecture d'une étude de sol et identification des contraintes hydromorphologiques
- Interprétation des tests de perméabilité (Coefficient K en mm/h)
- Choix de la filière selon la nature du sol et la topographie

3 / Dimensionnement des ouvrages selon le flux de pollution

- Calcul de la capacité en Equivalents Habitants (1 EH = 1 Pièce Principale)
- Volume de la fosse toutes eaux et surface d'épandage requise
- Cas particuliers : Extensions de maison ou changement de destination

4 / Instruction administrative du dossier de conception

- Vérification de la complétude du dossier de demande d'installation
- Analyse de la cohérence entre l'étude de sol et le projet proposé
- Délivrance de l'avis de conception (Favorable Réserves Défavorable)

5 / Règles d'implantation et distances de retrait

- Respect des distances réglementaires (35m puits 3m limites 3m arbres)
- Protection des fondations de l'habitation (5m)
- Accessibilité pour la vidange et l'entretien futur

6 / Le Contrôle de bonne exécution : Préparation et méthode

- Planification de la visite sur chantier avant remblaiement
- Outillage du technicien : Niveau laser Mètre Ruban Appareil photo
- Vérification de la conformité des matériaux (Sable Gravier Géotextile)

7 / Contrôle du terrassement et de la ventilation

- Vérification du lit de pose et de la planéité des ouvrages
- Contrôle des pentes de canalisation (2 à 4% pour les eaux usées)
- Conformité de la ventilation primaire et secondaire (Extracteur statique)

8 / Contrôle des filières traditionnelles (DTU 64.1)

- Mise en oeuvre des tranchées d'épandage (Largeur Profondeur Géotextile)
- Réalisation des filtres à sable verticaux drainés ou non drainés
- Qualité du sable filtrant et répartition de l'effluent

9 / Contrôle des dispositifs agréés : Microstations

- Vérification du numéro d'agrément ministériel et marquage CE
- Raccordement électrique et protection (Disjoncteur différentiel)
- Mise en service et accessibilité des compresseurs

10 / Contrôle des dispositifs agréés : Filtres compacts

- Vérification de la pose et de l'ancrage de la cuve (Laine de roche Coco)
- Contrôle du système de répartition hydraulique (Auget basculant)

- Conformité des rehausses et tampons

11 / Postes de relevage et refoulement

- Dimensionnement de la pompe et volume de marnage
- Clapet anti-retour et vanne d'arrêt
- Étanchéité de la conduite de refoulement

12 / Gestion des rejets d'eaux traitées

- Hiérarchie réglementaire des exutoires (Infiltration prioritaire)
- Autorisation de rejet au milieu hydraulique superficiel (Fossé Cours d'eau)
- Aménagement du point de rejet et protection contre l'érosion

13 / Rédaction du rapport de contrôle de bonne exécution

- Description précise des ouvrages vus et contrôlés
- Formulation des réserves éventuelles et photos datées
- Délivrance de l'avis de conformité indispensable pour la garantie décennale

14 / Relation usager et conseil technique

- Pédagogie sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation
- Explication des bons gestes (Produits interdits)
- Gestion des litiges avec les entreprises de terrassement

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 27 Juil. au 07 Août 2026

 Présentiel -

 28 Sep. au 09 Oct. 2026

 Présentiel -

 23 Nov. au 04 Déc. 2026

 Présentiel -

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@afrique-formation.com

 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>

Document généré le 24/07/2026 — Réf : EAU132

Afrique Formation — Tous droits réservés